



Mon chien à été attaquer par le chien de la voisine

Par **missiya**, le **26/08/2009** à **22:48**

Bonjour, rnen sortant, de mon immeuble, mon chien c'est fait attaqué par celui de la voisine, elle accepte de payer les blessures directement liés à la bagarre, mais pas les séquelles morale de l'animal... d'apres elle c'est a moi d'en payer les frais!rnje voudrais savoir quels sont mes droits et est ce que sa responsabilité civile envers, ne couvre pas les frais moral